

LE NOUVEAU CODE PÉNAL PUBLIÉ AU JOURNAL OFFICIEL

La perpétuité contre les personnes coupables d'espionnage

P3



AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

Un bain de sang se prépare à Rafah

• Josep Borrell : l'Ordre sioniste d'évacuation laisse présager le pire

P11

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

**Les exportations de ciment ont
atteint 747 millions dollars en 2023**

P4

Nâama, Ghardaïa et Djelfa

**Cinq morts et six blessés dans
des accidents de la route**

P16

ORAN

Ouverture du salon du commerce électronique et de l'économie numérique

Le salon du commerce électronique et de l'économie numérique s'est ouvert, hier, au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran, avec la participation de 54 exposants, représentant des sociétés nationales et des start-up. Cette manifestation, placée sous le patronage du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, est lancée comme première édition régionale du salon "Excel Expo", organisé chaque année à Alger, qui est un événement important du genre en Afrique, drainant plus de 40.000 visiteurs, a souligné Chemseddine Habhou, gérant de l'entreprise "Global Expansion Compagny", initiatrice de cet événement.

Ce salon, qui s'étale sur trois jours, regroupe 54 opérateurs dans le domaine du commerce électronique et des producteurs de services électroniques, des sociétés désirant la numérisation de leurs services commerciaux, ainsi que des instances publiques. Quelque 8.000 visiteurs sont attendus à ce salon, à travers leurs inscriptions sur la plateforme numérique de la manifestation. Un riche programme d'animation et de formation a été élaboré pour créer le plus grand nombre d'opportunités aux participants désirant bénéficier des performances des conférenciers, échanger des expériences avec les visiteurs de l'exposition dans des domaines numériques et entrepreneuriaux, à l'instar du commerce électronique, du e-marketing et de la numérisation des systèmes, entre autres.

Azzedine Harik, directeur de l'Information et de la Communication de l'entreprise Algérie Télécom, qui participe à ce salon, a souligné que ce salon constitue une occasion pour présenter des offres et services numériques dispensés par l'entreprise via ses agences commerciales, qui contribuent à faciliter le travail des startups opérant dans le domaine des services numériques et du e-commerce". Il a ajouté qu'"Algérie Télécom œuvre à travers son infrastructure de base, à sa modernisation, en permanence, pour améliorer les services de télécommunications, notamment le raccordement au réseau internet, comme moyen principal du travail des entreprises actives dans le domaine du commerce électronique et des services numériques.

ORGANISME NATIONAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE DES TRAVAUX PUBLICS

Installation d'un nouveau DG

Le nouveau Directeur général de l'Organisme national de contrôle technique des travaux publics (CTTP), Omar Kadri a été installé, dimanche à Alger, dans ses nouvelles fonctions en remplacement de M. Abdelhalim Foul, appelé à d'autres fonctions, a indiqué un communiqué du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base. La cérémonie d'installation qui s'est déroulée au siège de l'organisme, a été présidée par le ministre du secteur, Lakhdar Rekroukh, en présence des cadres centraux du ministère. En marge de cette cérémonie, le ministre a inspecté les capacités de cet organisme, placé sous tutelle du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base, où il a suivi un exposé sur les activités dans lesquelles le CTTP se spécialise, selon la même source. Parmi les principales activités figurent l'étude et le suivi des travaux de réalisation des grands projets, notamment les routes, les ouvrages d'art des aéroports et des ports, ainsi que les voies ferrées, en sus du contrôle de la stabilité et de la continuité de ces projets, afin de prévenir divers risques techniques pouvant être rencontrés pendant la phase de réalisation. M. Rekroukh s'est, également, enquis des laboratoires techniques, des équipements et des moyens utilisés en matière de contrôle technique des travaux publics, ainsi que du centre du réseau d'information. Rencontrant les travailleurs et cadres du CTTP, le ministre a souligné "l'importance de s'adapter à l'évolution survenue dans le domaine du contrôle technique des travaux publics, qui nécessite une modernisation et une mise à jour des moyens de contrôle et de gestion pour garantir la qualité des projets". A cette occasion, le premier responsable du secteur a donné des instructions pour renforcer les laboratoires du CTTP avec les outils et les moyens modernes dont il a besoin, soulignant la nécessité d'accorder un intérêt particulier à la formation et à la recherche, d'autant que l'organisme est un outil technique "important" en matière de contrôle technique des travaux publics, a conclu le communiqué.

R.N

FORUM AFRICAIN DE L'INVESTISSEMENT ET DU COMMERCE (AFIC10)

La construction du marché africain commun vivement recommandé

Le marché commun africain deviendra, dans les décennies à venir, le plus grand marché mondial et présente d'importantes opportunités pour les pays africains afin d'améliorer la performance de leurs économies et de moderniser leurs secteurs de production.



Les participants à la 10e édition du Forum africain de l'Investissement et du Commerce (AFIC10), organisé par le Centre arabo-africain d'investissement et de développement (CAAID), les 4 et 5 mai à Alger, sous le thème "La route vers le marché africain", ont exhorté, dans les recommandations ayant sanctionnées ce grand rendez-vous économique, "les pays africains à œuvrer, avec les structures et institutions continentales, à finaliser les étapes de construction du marché commun africain, qui deviendra, dans les décennies à venir, le plus grand marché mondial", soulignant "les importantes opportunités qu'il présente pour les pays africains afin d'améliorer la performance de leurs économies et de moderniser leurs secteurs de production".

Ils ont, en outre, plaidé pour "la levée des obstacles administratifs et juridiques devant les marchandises et les investissements africains", à prioriser afin d'augmenter le taux d'intégration économique, de permettre à l'Accord de la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) de devenir un catalyseur de la complémentarité régionale à même d'ériger le continent en centre international de commerce et d'investissement pour consacrer la prospérité commune".

Les participants ont recommandé, aussi, d'"élaborer une vision stratégique globale sur le développement économique en Afrique", saluant l'adoption par plusieurs pays africains de programmes de transition numérique pour être au diapason des changements technologiques, outre le recours à l'intelligence artificielle afin de développer les secteurs économiques. Les recommandations prévoient en outre la nécessité de réorganiser le système éducatif au niveau continental, pour permettre à l'Afrique de suivre les progrès survenus dans les domaines de la technologie et de l'intelligence artificielle, et de conférer aux sociétés les capacités de créativité et de renouveau et d'encourager l'esprit entrepreneurial. Par ailleurs, les participants ont proposé la création d'une plateforme de suivi par des experts et des spécialistes dans les domaines d'intérêt du CAAID et d'un conseil scientifique qui fait office d'une cellule d'orientation stratégique chargée de veiller à la formulation de propositions et au suivi des recommandations, et de définir les programmes et axes des prochaines sessions du forum. Dans une allocution de clôture, le président du CAAID, Amine Boutalbi, a souligné l'importance de cet

événement qui contribue à la promotion de l'investissement et du commerce intra-africain, annonçant la signature à cette occasion de plus de 60 accords. D'autre part, les recommandations ont mis en exergue le rôle central de l'Algérie dans le processus d'intégration économique continentale. Les participants ont mis en avant "le rôle central de l'Algérie en tant que pôle régional capable de jouer un rôle clé dans l'édification du continent africain". L'Algérie s'acquitte de ce rôle de par "sa position géographique privilégiée et ses solides relations historiques avec les pays africains d'une part, et avec les autres pays et organisations régionales et internationales d'autre part, outre ses importantes capacités économiques, notamment dans les domaines de l'énergie, de l'infrastructure et de la logistique", selon le communiqué final, ayant sanctionné cette édition du Forum. Il s'agit également "du soutien aux grands projets continentaux, dont l'Algérie est l'un des principaux piliers en tant que porte de l'Afrique pour les flux d'investissements internationaux, à l'instar de la route transsaharienne et du gazoduc transsaharien Algérie-Nigéria, ainsi que la route reliant l'Algérie et la Mauritanie".

Synthèse : A.C

FOIRE DES PRODUITS ALGÉRIENS À NOUAKCHOTT

Les produits d'ACS seront commercialisés en Mauritanie

Un Mémorandum d'entente a été signé, hier à Nouakchott, entre la société Holding ACS (Algeria Chemical Specialities) et une société mauritanienne en vue de commercialiser les produits du groupe algérien en Mauritanie, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations. La cérémonie de signature s'est déroulée au siège du showroom permanent de la société "Tasdir", filiale de la Société algérienne des foires et des exportations (SAFEX), en marge de la Foire des pro-

duits algériens à Nouakchott, ouverte jeudi, ajoute la même source. Cet accord porte sur la représentation économique et la distribution des produits des filiales de l'ACS, notamment des produits de peinture et parapharmaceutiques, le matériel médical ainsi que les emballages et les produits en verre, selon le communiqué. Il s'agit du huitième accord conclu après les mémorandums d'entente signés, samedi, entre des opérateurs économiques algériens et leurs homologues mauritaniens, concernant essentiellement les domaines de la

coopération, de l'exportation et de la représentation commerciale dans plusieurs secteurs notamment l'agroalimentaire, la porcelaine et la céramique, le mobilier de bureau, les portes intérieures et extérieures et les fenêtres, l'industrie pharmaceutique et les gants médicaux, la vaisselle, les meubles métalliques, les bâtiments métalliques préfabriqués ainsi que les armoires métalliques et les baguettes à souder.

Les activités de la Foire des produits algériens à Nouakchott se poursuivent pour la

cinquième journée consécutive, a indiqué le ministère, soulignant que les stands de la Foire connaissent "un grand engouement" auprès des opérateurs économiques mauritaniens et les familles mauritaniennes venues nombreuses pour découvrir et acheter les produits algériens. La sixième édition de la Foire des produits algériens à Nouakchott se déroule jusqu'à mardi, avec la participation de 183 exposants de différents secteurs économiques algériens, précise le ministère.

R.N

LE NOUVEAU CODE PÉNAL PUBLIÉ AU JOURNAL OFFICIEL

La perpétuité contre les personnes coupables d'espionnage

Le nouveau code pénal, publié hier au journal officiel, prévoit de lourdes peines contre les personnes reconnues coupables d'espionnage pour des puissances étrangères ou ayant divulgué des informations confidentielles sur les réseaux sociaux.

Ainsi, l'article 63 bis de la nouvelle loi dispose : « Est coupable de trahison et est puni de la réclusion à perpétuité, tout algérien qui divulgue des informations ou des documents confidentiels relatifs à la sécurité nationale et/ou à la défense nationale et/ou à l'économie nationale à travers les réseaux sociaux au profit d'un pays étranger ou de l'un de ses agents ». De lourdes peines, comprises entre 20 ans à 30 ans, ont, également, été décidées contre « quiconque divulgue des informations ou des documents confidentiels relatifs à la sécurité nationale et/ou à la défense nationale et/ou à l'économie nationale à travers les réseaux sociaux en vue de nuire aux intérêts de l'Etat algérien ou à la stabilité de ses institutions » (Article 63 bis 1).

En outre, le nouveau code prévoit la « réclusion à temps de cinq ans à dix ans et d'une amende de 500.000 DA à un million de dinars » contre « quiconque, en temps de paix, participe, en connaissance de cause, à une entreprise de démoralisation de l'Armée Nationale Populaire ou des autres corps de sécurité ayant pour objet de nuire à la défense ou à la sécurité nationales ». Selon le nouveau code pénal, une peine d'un an à trois ans de prison et une amende de 100.000 DA à 300.000 DA, est prévue contre « quiconque porte atteinte à l'image des services de sécurité ou de leurs affiliés par écrit, dessin, ou tout autre support sonore ou d'image, ou par tout autre moyen ».

Le nouveau code pénal prévoit aussi de lourdes peines à l'encontre de ceux qui sont reconnus coupables d'entraves au travail de la justice. Ainsi, les walis, chefs de daïra, présidents d'APC et autres administrateurs qui « se sont immiscés dans l'exercice du pouvoir législatif (...), ou qui ont pris des arrêtés généraux ou toutes autres mesures tendant à intimider des ordres ou des défenses quel-



conques aux juridictions, sont punis de l'emprisonnement de cinq ans à dix ans et d'une amende de 500.000 DA à 1.000.000 DA ». Par ailleurs, les administrateurs qui « empiètent » sur le pouvoir judiciaire par le « fait de s'arroger la compétence de connaître des droits et intérêts relevant de la compétence des juridictions et, malgré l'opposition des parties ou de l'une d'elles, de statuer sur l'affaire avant que l'instance supérieure compétente ne se soit prononcée », sont punis d'un emprisonnement de trois ans à cinq ans et d'une amende de 300.000 DA à 500.000 DA », précise l'article 118 de la nouvelle loi.

DEUX NOUVEAUTÉS

Cependant, deux nouveautés caractérisent la nouvelle loi. La première concerne la possibilité de remplacer des peines légères ne dépassant pas dix-huit mois, par « l'accomplissement par le condamné, pour une durée de 40 heures à 600 heures, sur la base de deux heures pour chaque jour d'emprisonnement, d'un travail d'intérêt général non rémunéré. » La deuxième nouveauté concerne

la surveillance électronique contre des emprisonnements. L'article 23 de la nouvelle loi précise qu'en « cas de poursuite pour les infractions d'harcellement, d'agression, d'exploitation sexuelle, de maltraitance ou de violence, il peut être interdit, par le ministère public ou le juge d'instruction, d'office ou à la demande de la victime, à la personne poursuivie de contacter la victime ou de s'approcher du lieu où elle se trouve pour une distance fixée, ou de communiquer avec elle par quelque moyen que ce soit ».

La victime bénéficie en outre des « procédures de protection des victimes et des témoins prévues par le code de procédure pénale ».

Le nouveau code pénal introduit deux nouveaux cas de légitime défense. Le premier est « l'homicide commis, les blessures faites ou les coups portés en repoussant une agression contre la vie ou l'intégrité corporelle d'une personne ou en repoussant, pendant la nuit, l'escalade ou l'effraction des clôtures, murs ou entrée d'une maison ou d'un appartement habité et de leurs dépen-

dances ». Le second est « l'acte commis en se défendant ou en défendant autrui contre les auteurs de vols ou de pillages exécutés avec violence ».

Le nouveau code pénal prévoit un « emprisonnement d'un an à trois ans et une amende de 100.000 DA à 300.000 DA » contre « toute personne qui fait de la sorcellerie et du charlatanisme sa profession ou se livre à l'un de ses actes, afin d'en tirer un avantage financier ou moral ».

La nouvelle loi portant code pénal prévoit que cette peine est « l'emprisonnement de trois ans à sept ans et l'amende de 300.000 DA à 700.000 DA, s'il résulte de la sorcellerie ou du charlatanisme un préjudice corporel ou moral, sauf si l'acte constitue une infraction plus grave ».

« Si les actes énoncés au présent article portent atteinte au caractère sacré de la vie privée, à l'honneur et à la dignité des personnes et impliquent l'escroquerie et la fraude à leur égard, la peine est l'emprisonnement de cinq ans à 10 ans et l'amende de 500.000 DA à 1.000.000 DA », énonce encore le code pénal.

Synthèse: Sid Ali

MARCHÉ DU TRAVAIL 400 000 bénéficiaires de l'allocation chômage ont été orientés vers des emplois

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a révélé, hier, que plus de deux millions de jeunes ont bénéficié de l'allocation chômage. Plus de 400 000 d'entre eux ont été orientés vers des emplois, tandis que 368 322 autres ont été orientés vers une formation, a-t-il noté. Entre octobre 2022 et février 2024, en plus de 163 083 autres ont terminé une courte formation et ont obtenu des certificats leurs permettant d'améliorer leurs chances d'obtenir un emploi.

Le ministre a également indiqué, lors d'une journée parlementaire intitulée : "Journée parlementaire sur la réalité de la politique de l'emploi en Algérie", tenue hier, que plus d'un million de travailleurs ont bénéficié des incitations de l'Etat pour améliorer la politique nationale de l'emploi. Selon le ministre du Travail, la nouvelle orientation de l'Etat a contribué à réduire le taux de chômage des jeunes.

Dans le même ordre d'idée, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a souligné que la politique de l'emploi en Algérie est au cœur des priorités du secteur énergétique, compte tenu des grands défis auxquels le secteur est confronté, en accompagnant les différents projets structurants réalisés ou en cours de mise en œuvre au niveau national.

Le ministre de l'Energie a annoncé que le secteur a créé plus de 5.600 emplois en 2023, dont la composante féminine représentant plus de 43 pour cent.

Mohamed Arkab a expliqué que la politique de l'emploi est soumise à des procédures réglementaires et à des lois pour une gestion transparente et stricte, et pour faciliter l'intégration des demandeurs d'emploi dans la vie professionnelle.

A cet égard, Arkab a souligné que les institutions économiques publiques affiliées au secteur, comme les groupes Sonatrach, Sonelgaz et Sonaram, contribuent au développement de programmes de formation spécialisés pour la qualification des jeunes et leur fournir les compétences nécessaires pour travailler dans ce secteur vital. La coopération avec les établissements d'enseignement et les universités est renforcée afin de développer des programmes spécialisés tels que l'Institut Algérien du Pétrole, l'Institut algérien des Mines, l'Institut de Formation dans le domaine de l'Electricité et du Gaz. Plusieurs accords ont été conclus avec des entreprises œuvrant dans les domaines de la numérisation, de l'intelligence artificielle, de la production de connaissances et des nouvelles technologies dans le cadre de l'accompagnement et de la promotion des entreprises émergentes. Arkab a souligné la nécessité de créer des opportunités au profit des institutions algériennes, qu'elles soient publiques ou privées, créatrices de richesse et capables de répondre aux demandes des entreprises du secteur en biens et services, permettant ainsi la création d'opportunités d'emplois permanents pour ces entreprises, dans le cadre de l'appui à la politique nationale d'intégration pour la fabrication des équipements et pièces de rechange nécessaires aux activités du secteur énergétique aux actifs,

R.N

HADJ 2024

Belmehdi appelle les membres de la mission algérienne à coordonner leurs efforts

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi a appelé, lundi à Alger, les membres de la mission du Hadj pour la saison 1445 de l'hégire (2024) à coopérer et à coordonner leurs efforts pour faire réussir la saison du Hadj. Lors d'une rencontre avec les membres de la mission du Hadj pour cette année, M. Belmehdi

a indiqué que le travail de la mission "exige la conjugaison des efforts de tous, en vue de faire réussir cette saison", les exhortant à relever le défi afin de permettre aux hadjirs d'accomplir leurs rites dans les meilleures conditions. "Toutes les procédures logistiques et matérielles pour une prise en charge optimale des hadjirs ont été mises en place, notamment

l'affectation de 8 tonnes de médicaments" a-t-il précisé, ajoutant que d'autres rencontres auront lieu à Médine et à la Mecque. De son côté, le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a appelé les membres de la mission algérienne à assurer une prise en charge médicale et psychologique optimale au profit des hadjirs, et à faire preuve d'un sens élevé de res-

ponsabilité pendant l'exécution des missions qui leur sont assignées. Pour sa part, le Directeur Général de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO), Salah Bouterfa a invité tout un chacun à "ne ménager aucun effort pour servir les hadjirs afin de garantir un Hadj sécurisé et confortable pour tous".

R.N

BÂTIMENT

Les exportations de ciment ont atteint 747 millions dollars en 2023

Les exportations algériennes de ciment ont passé de 60 millions de dollars pour atteindre les 747 millions USD en 2023 grâce à l'augmentation des capacités de production nationales de cette matière stratégique, a indiqué dimanche à Alger, dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec-2024), le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni. Selon lui, cette augmentation traduit la dynamique que connaît le secteur des matériaux de construction en Algérie ces dernières années. Il a, également, souligné que les capacités de production nationale des 18 cimenteries existant en Algérie ont atteint 39 millions de tonnes en 2022, mais ces capacités dépassent de loin les besoins du marché local, estimés à 21 millions de tonnes.

L'Algérie est le deuxième exportateur mondial de clinker (produit utilisé dans la fabrication du ciment) après le Vietnam, avec une valeur totale estimée à 438,48 millions USD, a indiqué le ministre qui a souligné la nécessité de "passer de l'exportation du clinker en tant que matière première à l'exportation du ciment et à l'augmentation de la valeur ajoutée". Parmi les principaux pays importateurs de clinker, M. Zitouni a cité la France (172 millions USD), l'Italie (113 millions USD) et la Belgique (89 millions USD). M. Zitouni a salué, dans ce sens, les efforts des acteurs dans le secteur du ciment qui œuvrent à rendre les chaînes de production conformes aux normes environnementales, de manière à ce que les usines nationales "évitent les taxes appliquées sur les émissions de carbone afin de préserver leurs marchés et leur part dans le monde", dans le cadre de la production du "ciment vert", qui peut réduire les émissions de carbone de 40 à 50%.

L'augmentation des exportations dans le secteur du ciment reflète la dynamique que connaît le secteur national des matériaux de construction en général, depuis la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en 2020, d'interdire l'importation de matériaux produits localement. Il a mis en avant, dans ce cadre, la qualité "élevée et la grande concurrence" des produits algériens, en particulier le carrelage, le ciment, la céramique, le rond à béton, les matériaux de revêtement et les décorations en plâtre, ce qui exige davantage d'efforts pour profiter de ce marché mondial prometteur.

Dans l'ensemble, l'Algérie a exporté des matériaux de construction d'une valeur de 1,2 milliards de dollars vers différents pays du monde en 2023, selon les chiffres avancés par le ministre, qui a rappelé que l'Algérie était autrefois un pays importateur de matériaux de construction de toutes sortes. Selon le ministre, l'Algérie occupe la troisième place en tant que principal exportateur de matériaux de construction vers le marché africain, avec des exportations estimées à 680 millions USD.

Par ailleurs, le ministre du Commerce a indiqué que dans le souci de contribuer davantage à la promotion du secteur des matériaux de construction et des produits algériens, une édition internationale du salon "Batimatec" sera organisée prochainement en Afrique sous le nom d'"Algeria Construction".

R.E

HABITAT

Les logements AADL-3 coûteront plus cher

Le premier responsable du secteur de l'habitat a justifié cette augmentation par la hausse des matériaux de construction.



Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a annoncé, dimanche à Alger, que les prix des logements dans le cadre du nouveau programme location-vente "AADL-3" seraient revus à la hausse de manière étudiée et rationnelle. "Cette question est en cours d'examen, actuellement, de manière rationnelle. Il y aura une augmentation en raison de la hausse des matériaux de construction, mais de manière étudiée et pratique", a précisé M. Belaribi lors d'une conférence de presse en marge de l'ouverture de la 26e édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics (Batimatec 2024), qui se tient au Palais des expositions à Alger.

Concernant les préparatifs pour le lancement de la souscription à ce programme, le ministre a affirmé que le travail a commencé de manière "anticipée" pour assurer les assiettes foncières, car des études de sol sont en cours de réalisation dans certains sites qui abriteront ce programme dans sa première phase, indiquant que "le foncier n'est plus un obstacle, contrairement au programme précédent". Il a ajouté que "les préparatifs de ce nouveau programme ont atteint un stade très avancé et en sont à leur phase finale et le

cadre législatif régissant cette formule est en cours de révision parallèlement aux essais techniques sur la plateforme de souscription".

Par ailleurs, le ministre a assuré que les "dernières décisions d'affectation au profit des souscripteurs à AADL2 seront dérivées avant le 5 juillet prochain". Outre le programme AADL 3, la loi de finances 2024 a alloué 313 milliards de DA pour la construction de 460.000 logements de différentes formules, ce qui démontre la priorité accordée à l'habitat dans la politique générale de l'Etat qui "veille toujours à consacrer le caractère social de ce dossier". Il a rappelé dans ce contexte, la réalisation de 1.250.000 logements entre 2020 et 2023, annonçant la réalisation en cours de 350 autres logements, toutes formules confondues. Le ministre a énuméré les capacités dont dispose l'Algérie dans le domaine du bâtiment, avec un tissu national comprenant 19.000 maîtres d'œuvre à travers le pays, de la catégorie 1 jusqu'à la catégorie 9, et près de 975 bureaux d'études et 5.500 bureaux de génie civil agréés, ce qui "nous permet de lancer le méga-programme de logements dans les bonnes conditions".

Par ailleurs, le ministre a visité les différents pavillons du Salon "Batimatec", en

compagnie du ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh, du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, et du wali de la wilaya d'Alger, Abdenour Rabehi. Au niveau du stand de la Banque nationale de l'habitat (BNH), M. Belaribi a souligné l'impératif d'activer le travail de cette nouvelle banque publique de manière plus rapide, pour lui permettre de contribuer au financement de l'habitat et des promotions immobilières, mettant en relief la nécessité de lancer le service de "l'épargne réglementée" comme outil de financement de la réalisation de projets. Selon les explications du Directeur général de la BNH, Belayat Ahmed, cet établissement bancaire s'apprête à obtenir l'agrément de la Banque d'Algérie pour l'activité de sa 4e agence, sise à Biskra, outre, le parachèvement des travaux de réalisation d'une autre agence à Béchar. A la fin de l'année en cours, la banque qui a obtenu son agrément en 2022, aura une dizaine d'agences agréées, selon M. Belayat. La banque dispose actuellement de 3 agences agréées de la Banque Centrale, et ce, à Alger, à Constantine et à Oran.

Synthèse : S.A.K

PÊCHE DES THONIDÉS À ORAN

Entrée en exploitation de deux madragues vers la mi-mai

Deux madragues, installées au niveau de la côte de Kristel, à l'Est d'Oran, pour la pêche des poissons migrateurs, les thonidés notamment, entreront en exploitation, vers la mi-mai en cours, a indiqué à l'APS le directeur local de la Pêche et de l'Aquaculture, Sandid Maghni Menouar. La commission de wilaya pour l'attribution des concessions pour l'exploitation des ressources biologiques marines à Oran avait validé, à la fin de l'année 2023, deux

projets pour l'installation de madragues pour la pêche de thonidés, comme la Pacorette, la Bonite, le Thon et la Thoninika, qui entreront en exploitation, incessamment, a-t-il expliqué. Ces madragues seront implantées dans des zones stratégiques connues pour être des passages de poissons migrateurs, chaque année à Kristel, a-t-il précisé, ajoutant que pas moins de 300 tonnes de poissons migrateurs passent, chaque année, par ces zones et échappent aux

filets des pêcheurs. L'installation de ces deux madragues promet une abondance de thonidés, au cours de cette saison, qui débute au mois de mai et s'achève vers le mois de septembre, a-t-il souligné, notant qu'Oran est la première wilaya côtière qui tente cette expérience, pourtant connues depuis des millénaires. Les concessions ont été attribuées, pour une durée de six ans renouvelables, à deux fins connaisseurs de cette technique, exercée

jusqu'à petite échelle à Kristel. Les madragues sont en mesure de générer au moins une vingtaine de postes d'emploi directs et une dizaine d'emplois indirects, a indiqué M. Benkoudir Sahraoui, directeur d'un bureau d'études, qui réalise des études de faisabilité des projets de pêche et d'aquaculture, soulignant que ce projet de pêche artisanale participe à l'approvisionnement du marché local par des produits halieutiques de bonne qualité.

R.E



MASCARA

Une production de plus de 750.000 quintaux d'agrumes



La wilaya de Mascara a réalisé une production estimée à 750.518 quintaux de différentes variétés d'agrumes, durant la campagne de récolte de la saison agricole 2023-2024, a-t-on appris, dimanche, du directeur des Services agricoles.

Mohamed Amine Djebiri a déclaré à l'APS que " le bilan de cette campagne de récolte d'agrumes, qui a pris fin, récemment, fait état d'une production de 750.518 quintaux sur une superficie globale utile estimée à 5.419 ha, avec un rendement de près de 140 qx à l'hectare".

La production de cette récolte a connu "une augmentation record", par rapport à la saison agricole écoulée, durant laquelle la wilaya a réalisé une production de plus de 455.000 quintaux.

Cette hausse de la production est due à l'apport d'une quantité "considérable" de l'eau du barrage de la commune de Bouhanifia, utilisée pour l'irrigation des vergers, l'été dernier, par les agriculteurs de la plaine de "Habra", ce qui a conduit à une augmentation du rendement à l'hectare.

Selon le même responsable, la production d'agrumes de cette saison est constituée des variétés "Thomson", de la "clémentine" et de "la mandarine".

L'extension des superficies cultivées des arbres agrumicoles, durant la saison agricole en cours, a été possible grâce au concours de la chambre de l'agriculture de la wilaya, en coordination avec la direction du secteur, qui a organisé, dès le début de l'année en cours, des sorties de

sensibilisation au profit des propriétaires d'exploitations agricoles se trouvant sur le périmètre irrigué de la plaine de "Habra", ainsi qu'au niveau des communes de Hassine, El Guetna et Ghriss, selon le président de la Chambre de l'agriculture, Mohamed Zougaret.

Durant ces sorties, il a été procédé à la présentation des programmes de l'Etat expliquant la promotion et le développement de cette activité agricole, dont certains agriculteurs ont bénéficié de plants d'agrumes et des facilitations en matière d'irrigation agricole.

A signaler que l'agrumiculture se répand de plus en plus, notamment sur la plaine de "Habra", qui couvre les communes de Mohammadia, Mactaa Douz, Bouhenni et Sidi Abdelmoumene.

TISSEMSILT

Levée du gel sur cinq projets liés au secteur de l'environnement

Le gel a été levé sur cinq projets centralisés du secteur de l'environnement à Tissemsilt par le ministère de tutelle, a-t-on appris, dimanche, du directeur par intérim de l'Environnement, Djillali Berber. Ces projets concernent la réalisation d'une étude complémentaire d'aménagement de la forêt de Aïn Antar, dans la commune de Boukaid, pour une enveloppe financière de 33 millions DA, dont l'étude est à une phase avancée (75 pc). Une fois l'étude achevée, les procédures administratives seront lancées pour l'octroi du marché de réalisation.

Il s'agit également de la réalisation d'une décharge publique dans la commune de Lerdjam, sachant que l'étude a été achevée et le cahier des charges a été déposé au niveau de la commission des marchés de la wilaya. Le même responsable a signalé que parmi les projets concernés par la levée du gel, figure la réalisation d'une décharge publique dans la commune de Lazharia et l'étude et réalisation d'une deuxième tranchée d'enfouissement des déchets dans la commune de Theniet El Had, ainsi qu'un centre de tri des déchets au niveau de cette commune. La décharge sera réalisée sur une superficie de 4 hectares et les travaux ont été lancés, en mars dernier, avec un taux d'avancement de plus de 10 pc. Concernant la tranchée, l'étude a été achevée et le taux d'avancement des travaux est à plus de 60 pc, a-t-on fait savoir.

S'agissant du centre de tri de Theniet El Had, l'étude a été achevée à cent pour cent, en attendant les procédures administratives liées au cahier des charges et l'octroi du marché, selon la même source, ajoutant que le montant restant des opérations centralisées citées a été consacré à l'acquisition de 11 camions compacteurs, dont les procédures administratives sont en cours d'achèvement pour la concrétisation du marché.

JIJEL

Réouverture du pont d'Oued Kissir après sa rénovation

Le pont d'Oued Kissir dans la commune d'El Aouana (wilaya de Jijel) a été rouvert à la circulation, après sa rénovation, suite aux dégâts occasionnés par les inondations ayant touché la wilaya, indique un communiqué du ministère des Travaux publics et des Infrastructures de base.



Cette réouverture intervient après la récente visite du ministre du secteur, Lakhdar Rekhroukh, dans la wilaya, lors de laquelle il a donné des instructions aux responsables des entreprises chargées des travaux, notamment la société algérienne des ponts et travaux d'art (SAPTA), "pour mobiliser et déployer tous les

moyens matériels et humains nécessaires afin de réparer les dégâts au niveau du pont", suite aux inondations survenues fin février dernier dans la wilaya, entraînant sa fermeture à la circulation, ajoute le communiqué. Par ailleurs, le ministère a rappelé, dans son communiqué, les instructions données par M. Rekhroukh lors

de sa dernière visite, concernant "le traitement du glissement de terrain enregistré sur la route nationale RN 43 dans son tronçon reliant la wilaya de Jijel à Béjaïa, précisément dans la localité de Boulakhmas, à la sortie ouest de la commune de Ziana Mansouriah". Il avait également ordonné "d'accélérer l'aménagement

et l'ouverture d'une voie de contournement entre les localités d'El Guitoune et Boulakhmas, à la frontière de la wilaya de Béjaïa, sur une distance de 2,5 km". "Tous les moyens matériels et humains avaient été mobilisés au profit des entreprises publiques afin de parachever les travaux de rénovation", a conclu le ministère.

ORAN

Campagne de sensibilisation sur les risques liés à l'utilisation des réseaux sociaux

La direction de la poste et télécommunications de la wilaya d'Oran a lancé, dimanche, une campagne de sensibilisation sur les risques liés à l'utilisation des réseaux sociaux. L'opération, supervisée par le ministère de tutelle, a été lancée à partir de la mosquée Pôle Abdelhamid Benbadis, où la directrice du secteur, Meriem Seddiki, a souligné que cette campagne de sensibilisation vise à sensibiliser les parents et les jeunes, notamment les mineurs, sur les dangers d'utilisation des réseaux sociaux. Elle vise également à fournir aux utilisateurs des réseaux sociaux des recommandations préventives et des bonnes pratiques susceptibles de réduire la gravité des risques auxquels les jeunes, en particulier les mineurs, sont confrontés dans ces espaces virtuels, notamment ceux liés à la fraude, à l'escroquerie et à la tromperie, et le préjudice qu'ils représentent dans la formation de l'individu et la cohésion du tissu familial et sociétal,

selon la même responsable. Pour sa part, Makhfi Boukhamasha, chef du service de l'enseignement coranique, de la formation et de la culture islamique à la Direction des affaires religieuses et des wakfs, a indiqué que la photo et la vidéo sont devenues "le dénominateur fondamental entre les individus et les groupes, car leur présence est devenue permanente, même au sein des familles". Les réseaux sociaux, malgré leurs nombreux aspects positifs consistant à réduire les distances, le temps et l'effort ont, cependant, des aspects négatifs portant préjudice aux enfants, aux jeunes et à la société", a souligné M. Boukhamasha. Il a fait savoir que "la mosquée joue un rôle important dans la vigilance et la sensibilisation quant à l'utilisation de ces supports, car l'Imam a la liberté absolue de choisir le thème du prêche du vendredi et des cours de prêche quotidiens sur ce qui se passe directement autour de

lui, notamment les fléaux sociaux". Quant à la représentante du secteur de la Jeunesse et des Sports, la psychologue Mebarki Chafia, elle a insisté sur la nécessité que ce message de sensibilisation touche le jeune destinataire, que ce soit dans la rue, à l'école ou dans les salles de sport, et ce afin que le message soit utile. Elle a également indiqué qu'il "est important d'informer et d'éduquer les parents sur les dangers de l'addiction à ces médias, tels que la perte d'identité, la faiblesse de la personnalité, l'isolement, la dégénérescence morale, entre autres, et les effets de cette addiction sur la santé", ajoutant qu'il "est nécessaire de fournir les moyens adéquats aux parents pour protéger leurs enfants lorsqu'ils parcourent ces espaces". Pour sa part, Melle Messaadi Siham, membre de la Commission de l'information et de la communication du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), a estimé que les réseaux sociaux sont une arme à

double tranchant avec laquelle il faut être prudent, tout en insistant sur l'importance de "conjuguer les efforts de tous pour sensibiliser les différentes couches de la société, notamment les jeunes, sur la nécessité d'un usage positif des réseaux sociaux". Cette campagne s'étalera jusqu'au 10 mai en cours, avec la participation des directions de wilaya de la Poste et Télécommunications, des Affaires Religieuses et des Wakfs, de la Jeunesse et des Sports, de l'Education, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ainsi que celle de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Un riche programme a été élaboré avec au menu des activités de proximité, notamment au niveau des universités, écoles, centres de formation professionnelle, écoles coraniques, maisons de jeunes, centres culturels, en plus d'une caravane, qui sillonnera plusieurs communes de la wilaya.

ALLEMAGNE

Vainqueur à Francfort, Leverkusen toujours en course pour la saison parfaite

Déjà assuré depuis trois semaines du titre de champion d'Allemagne, le Bayer Leverkusen s'est imposé dimanche sur la pelouse de l'Eintracht Francfort 5 à 1, et se trouve à deux matches d'un inédit exploit en Bundesliga, une saison complète sans perdre un match.

Grâce à ce 48e match consécutif (toutes compétitions confondues) sans défaite, les hommes de Xabi Alonso -suspendu dimanche au Waldstadion de Francfort- totalisent 84 points. Ils peuvent encore espérer atteindre 90 points à l'issue de la saison en cas de victoire à Bochum la semaine prochaine et à domicile contre Augsburg dans deux semaines.

Ce serait le deuxième meilleur total derrière les 91 points du Bayern sous Jupp Heynckes lors de la saison 2012/13, et autant que la première saison de Pep Guardiola sur le banc du Bayern (2013/14).

Leverkusen peut surtout devenir le 18 mai sur les coups de 17h30 le premier club allemand à rester invaincu lors des 34 matches d'une saison de Bundesliga.

Depuis 1945 et dans les cinq grands championnats européens (Angleterre, Allemagne, Espagne, France, Italie), seuls Pérouse (30 matches en 1978/79, 2e à la fin de la saison), l'AC Milan (34 en 1991/92), la Juventus Turin (38 en 2011/12) et Arsenal (38 en 2003/04), ont réalisé pareil exploit.

Et il reste cinq matches toutes compétitions confondues --les deux dernières journées de Bundesliga, la finale de la Coupe d'Allemagne contre Kaiserslautern, la demie retour de Ligue Europa contre l'AS Rome et l'éventuelle finale de C3-- pour réaliser une saison parfaite de 53 matches sans défaite.

R.S

PORTUGAL

Benfica battu, le Sporting Portugal champion

Le Sporting Portugal a été sacré champion du Portugal après la défaite de l'autre grand club de Lisbonne, Benfica, sur le terrain de Famalicao (2-0), dimanche soir lors de la 32e journée. A deux journées de la fin, le Sporting, vainqueur à domicile de Portimonense (3-0) samedi, devance Benfica de huit points et ne peut donc plus être rejoint. Le Sporting, dont c'est le 20e titre de champion de son histoire, succède à son grand rival de Lisbonne.

GYMNASTIQUE (EURO-2024)

Les Italiennes championnes d'Europe par équipe

L'Italie a été sacrée championne d'Europe de gymnastique artistique féminine par équipe, dimanche devant son public à Rimini, devançant la Grande-Bretagne qui perd son titre alors que la France renoue avec le podium européen après six ans. Les Italiennes ont totalisé 164,162 points, portées par leur star triple médaillée d'or sur cette édition, Manila Esposito (concours général, poutre, sol). Les Britanniques ont obtenu 162,162 points et la France, 158,796 points.

L'Italie, sacrée en 2022 et médaillée d'argent en 2023, avait aligné sa meilleure équipe, à moins de trois mois des Jeux olympiques de Paris. La France, absente du podium lors des deux dernières éditions du grand rendez-vous européen (6e en 2022 et en 2023), a terminé troisième. Elle n'avait plus été médaillée en championnats d'Europe depuis 2018 et la médaille d'argent, soit le meilleur résultat jamais réalisé par les Bleues.

R.S

ANGLETERRE

Liverpool surclasse Tottenham et fait le bonheur d'Aston Villa

Liverpool a surclassé Tottenham 4-2 dimanche pour l'avant-dernier match de Jürgen Klopp à Anfield, un résultat bienvenu pour Aston Villa, battu 1-0 à Brighton mais plus très loin d'une qualification pour la Ligue des champions.



Dans l'autre rencontre du jour, Chelsea n'a fait qu'une bouchée de West Ham (5-0) pour revenir à deux points de la sixième place, actuellement détenue par Newcastle et synonyme d'Europe la saison prochaine.

Pour Tottenham, la C1 s'éloigne

Trop loin du titre promis à Arsenal (1er, 83 pts) ou Manchester City (2e, 82 pts), déjà qualifié pour la Ligue des champions 2024-2025, Liverpool (3e, 78 pts) a quand même assuré le spectacle, deux semaines avant la "der" de Klopp à Anfield Road.

Question motivation, "les garçons ont montré aujourd'hui que les trois points suffisent pour faire de cet endroit un lieu spécial. Et Anfield était un endroit spécial aujourd'hui encore", a commenté l'Allemand sur Sky Sports.

Mohamed Salah, fâché avec son entraîneur le week-end dernier à West Ham, a lancé les hostilités (16e, 1-0), Andy Robertson (45e, 2-0) et Cody Gakpo ont prolongé la fête (50e, 3-0), avant un missile en lucarne de Harvey Elliott (59e, 4-0).

La défense guidée par Virgil van Dijk et Jarell Quansah, de nouveau préféré à Ibrahima Konaté, a cependant pris l'eau ensuite sous les coups de Richarlison (72e, 4-1) et Heung-Min Son (77e, 4-2).

Tottenham a subi sa quatrième défaite d'affilée en championnat, après des revers contre Newcastle, Arsenal et Chelsea, une mauvaise série qui relègue les Londoniens à sept points d'Aston Villa (4e, 67 pts). Les derniers résultats sont "très décevants mais je pense que nous sommes sur la bonne voie", a tenté de positiver le capitaine, Son. "Il ne faut pas oublier que c'est la première saison de l'entraîneur (Ange Postecoglou) et que nous avions quelques nouveaux joueurs qui évoluaient pour la première fois en Premier League".

Les "Spurs" ont certes un match en retard à disputer, le 14 mai, mais ce sera contre le triple tenant du titre Manchester City.

Aston Villa n'a pas été meilleur, dimanche à Brighton, où

il n'a cadré qu'un seul tir, celui de Moussa Diaby à la sixième minute.

Ils ont pris la marée face à des "Seagulls" bien plus entreprenants mais longtemps frustrés par la réussite de Robin Olsen, la doublure du gardien argentin Emiliano Martinez, blessé. Le Suédois de 34 ans a pris le dessus sur Pascal Gross (45e+4) et Joao Pedro (63e), été sauvé par la VAR sur un but de Gross (68e), hors jeu. Il a même arrêté un pénalty de Joao Pedro, mais l'attaquant brésilien a bien suivi et marqué de la tête (87e, 1-0).

Chelsea regarde vers l'Europe Les "Blues" ont régalié leurs supporters à Stamford Bridge avec cinq buts marqués, aucun encaissé, et une remontée à la septième place, deux points derrière Newcastle (6e, 56 pts). Une qualification en Ligue Europa Conférence, voire en Ligue Europa, n'est plus un doux rêve pour les hommes de Mauricio Pochettino au bout d'une saison longtemps décevante.

"Nous devons conserver cette

dynamique et continuer à y croire", a réagi l'entraîneur argentin au micro de Sky Sports. "C'est étape par étape, mais le plus important c'est la mentalité".

Son équipe a démarré son match tambour battant, avec trois buts dans les trente-six premières minutes, et remis le turbo après la pause avec un but de Nicolas Jackson (48e, 4-0), crédité ensuite d'un doublé (80e, 5-0).

Le festival offensif a été lancé par le jeune artificier en chef, Cole Palmer (15e, 1-0), auteur de son 21e but de la saison en Premier League, à la veille de son 22e anniversaire.

Il reste trois matches à Chelsea pour consolider son objectif européen, face à Nottingham Forest, Brighton (match en retard) et Bournemouth.

Les Londoniens pourront en outre compter sur le renfort de Christopher Nkunku, entré à la 77e minute dimanche, plus de deux mois après sa dernière apparition, le 25 février en finale de la Coupe de la Ligue.

AFP

FOOT - ITALIE

L'AC Milan et la Juventus n'arrivent plus à gagner

Triste fin de saison pour l'AC Milan et la Juventus Turin: surclassés par l'Inter Milan, sacré champion d'Italie mi-avril, le Milan, tenu en échec par le Genoa (3-3) dimanche, et la Juve, neutralisée par l'AS Rome (1-1), n'ont plus gagné depuis un mois.

L'AC Milan est passé par tous les états face au Genoa: menée deux fois (1-0 après la 5e min, 2-1 après la 48e min), l'équipe de Stefano Pioli est passée en tête à la 75e minute pour mener 3 à 2 grâce à Olivier Giroud, son 14e but de la saison. Mais les Rossoneri, privés de

leur gardien Mike Maignan, blessé aux adducteurs, ont dû se contenter du nul après un but contre son camp de Malick Thiaw à la 87e minute.

Déjà en colère avant le match, les tifosi, notamment les ultras de la Curva Sud, qui avaient décidé de faire la grève des encouragements, ont quitté San Siro à dix minutes du coup de sifflet final en signe de protestation.

Leur équipe n'a plus gagné depuis un mois et son succès à domicile face à Lecce (3-0) le 6 avril.

La Juve, elle, a enchaîné un quatrième match nul consécutif en championnat et

n'a gagné que deux fois en Serie A depuis fin janvier ! Son duel contre la Roma a été spectaculaire et intense, mais les Bianconeri courent après une victoire depuis le 7 avril.

Ils restent 3e, mais sont sous le menace de Bologne (4e, à deux points) qui peut les faire tomber du podium, ce qui pourrait coûter sa place à Massimiliano Allegri. Mais à la différence de Pioli, Allegri peut sauver la saison de son club (et son poste?) avec un trophée: la Juve disputera la finale de la Coupe d'Italie le 15 mai contre l'Atalanta.

R.S

LIGUE 1 MOBILIS

La LFP dévoile le programme de la 25e journée

La Ligue de football professionnel (LFP) a dévoilé, ce dimanche, le programme de la 25e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue le week-end du vendredi 10 et samedi 11 mai.

Cette journée débutera le vendredi 10 mai avec deux matchs au menu : USM Alger-MC El-Bayadh et ES Sétif-US Souf, et se poursuivra le lendemain avec le déroulement de six rencontres, dont celle du leader, le MC Alger, en appel face à l'USM Khenchela. Le stade Nelson-Mandela de Baraki abritera deux matchs au cours de cette journée : USM Alger-MC El-Bayadh (vendredi) et CR Belouizdad - ES Ben Aknoun (samedi). Avant cette 25e journée, la LFP a programmé deux matchs de mise à jour de la 19e journée. Le quadruple champion d'Algérie le CR Belouizdad s'est incliné samedi en déplacement face à l'USM Khenchela (2-1), alors que l'autre rencontre se jouera lundi entre l'USM Alger et la JS Kabylie, au stade Nelson-Mandela de Baraki (19h00). Trois matchs de mise à jour du calendrier restent à programmer : MC Oran - USM Alger (22e J), USM Alger-ES Ben Aknoun (23e J), et CS Constantine-USM Alger (24e J).



Au terme de la 24e journée, le MCA caracole en tête du classement avec 56 points, à 13 longueurs, provisoirement, de son dauphin, le CS Constantine (2e, 43 pts). Voici par ailleurs le programme de la 25e journée :

Vendredi, 10 mai :
USM Alger- MC El-Bayadh 17h00
ES Sétif - US Souf 18h00 Huis clos
Samedi, 11 mai (17h00) :
USM Khenchela - MC Alger
Paradou AC - ASO Chlef
NC Magra - JS Saoura
JS Kabylie - CS Constantine
CR Belouizdad - ES Ben Aknoun
US Biskra - MC Oran.

R.S

FOOT/ ES SÉTIF

Abdelkrim Bira nouveau manager général

Le groupe Sonelgaz, propriétaire de l'ES Sétif, a désigné le technicien Abdelkrim Bira en tant que manager général, directeur sportif, et porte-parole du club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football. L'ancien directeur des équipes nationales (DEN) de la Fédération algérienne (FAF) a été présenté ce dimanche aux médias, au cours d'une cérémonie tenue à la salle de conférences "Mohamed Djedjani" à l'école de formation de Sonelgaz à Ben Aknoun (Alger), en présence du directeur général de la SSPA/ "Black Eagles" ES Sétif Nabil Gouasmia, et du directeur technique sportif (DTS) sortant Ben Djaballah Derradji. La cérémonie a débuté par la traditionnelle passation de signes entre Bira et Ben Djaballah Derradji, ce dernier a été appelé à d'autres fonctions. "Je suis heureux de la confiance placée en ma personne par le Président-dg du groupe Sonelgaz et son staff. La décision a été prise au terme de plusieurs rencontres. Je suis très content de ce que m'ont proposé en terme du projet qui est basé sur trois axes : réformes, modernisation, et performance", a indiqué Bira lors d'un

point de presse. Ancien entraîneur de plusieurs clubs, Bira (61 ans) compte trois passages sur le banc de l'Entente : 1997, 2002, et 2004. "J'avais eu l'opportunité de travailler à l'ESS à trois reprises, c'était des défis réussis. C'est un honneur pour moi d'être à nouveau au sein de ce prestigieux club. Ma mission consiste à prendre en charge tous les aspects techniques de l'équipe, cela ne veut en aucun cas que je vais m'immiscer dans les prérogatives de l'entraîneur. Nous sommes ici pour l'avenir du club, nous allons travailler collectivement avec le Conseil d'administration pour permettre à l'ESS de retrouver sa véritable place.", a-t-il ajouté. Par ailleurs, Bira a estimé que le parcours réalisé jusque-là par le club sétifien (4e avec 38e points au terme de la 24e journée, NDLR) "n'est pas négatif", en dépit du retard accusé dans le début des préparatifs d'intersaison. "Le propriétaire du club a une vision d'avenir, ce qui explique cette démarche d'entamer tôt les préparatifs en vue du prochain exercice. Nous allons travailler avec sérieux pour remettre de l'ordre dans la maison pour éviter les errements du passé, même si la direction et le staff

technique ont pu rattraper le retard, ce qui a permis à l'équipe d'occuper actuellement une bonne position au tableau, à six journées de l'épilogue." Et d'enchaîner : "L'objectif est dans l'immédiat est préserver l'aspect compétitif de l'équipe. Je vais rencontrer les techniciens présents au sein du club pour aborder plusieurs points, et chercher notamment les raisons des résultats négatifs concédés par les jeunes catégories en Coupe d'Algérie." Enfin, le directeur général de la SSPA/ "Black Eagles" Nabil Gouasmia s'est réjoui de conclure l'accord avec Bira, qui le considère comme l'une des "compétences nationales." "A partir d'aujourd'hui, Bira devient le manager général du club. C'est une personne qui n'est plus à présenter. Le choix s'est porté sur lui car sa vision correspond aux objectifs et au projet sportif. L'officialisation de cet accord intervient après plusieurs contacts, à travers lesquels nous avons constaté que Bira était chaud à l'idée d'assurer cette mission. Outre le poste de manager général, Bira aura également des prérogatives élargies dans un aspect purement technique."

R.S

SPORT SCOLAIRE

Belaabed reçoit le président de l'ISF

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed a reçu, hier au siège du ministère, le président de la Fédération internationale du sport scolaire (ISF), Laurent Petrynka, en présence du président de l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), Mustapha Berraf. A cette occasion, M. Belaabed a passé en revue les acquis du sport scolaire en Algérie, le qualifiant de "stratégique et fort", à même de permettre à l'Algérie d'occuper "des places honorables" sur la scène internationale, notamment à travers la mise en œuvre des orientations du président de la République, M. Abdelmajid Tebboune, concernant la création d'une direction du sport scolaire au niveau de l'administration centrale du ministère de l'Education, chargée de mettre en œuvre la stratégie nationale pour développer ce type de sports. Dans ce cadre, le ministre a précisé, dans une déclaration à la presse, que le dossier de l'éducation physique et sportive était pris en charge par des spécialistes au niveau de 21.000 écoles à travers l'Algérie, ce qui constitue "une grande réalisation", soulignant que la direction du sport scolaire "est chargée de la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement de ce type de sports et de son renforcement au niveau des établissements d'éducation et d'enseignement, en coordination avec les secteurs concernés, à même de forger les jeunes talents qui soutiennent les efforts de l'Algérie dans la préparation des élites sportives représentant le pays dans des événements et compétitions internationaux". M. Belaabed a indiqué avoir informé le président de l'ISF, lors de la réunion, que "le volume horaire de la matière éducation physique et sportive sera augmenté à compter de la prochaine année scolaire, dans le cadre des efforts visant à développer le sport scolaire", nouveau pas franchi par l'Algérie en matière de sport scolaire". Il a, également, affirmé avoir perçu une "réaction favorable" de la part du président de l'ISF quant aux acquis réalisés par l'Algérie en termes de promotion du sport scolaire, révelant en même temps que la partie algérienne "prévoit la concrétisation des travaux communs et des réalisations avec l'ISF, comme l'a indiqué son premier responsable". M. Laurent Petrynka a salué les efforts consentis par l'Algérie en matière de développement du sport scolaire, affirmant que sa visite en Algérie lui a permis de constater "à quel point l'Algérie souhaite transposer son modèle du sport scolaire, étant une approche globale prônée par le Président de la République qui va au delà de l'organisation des compétitions et rencontres sportives, pour constituer un changement qui repose sur des réformes nationales concernant les manuels scolaires et le financement, mais aussi au niveau local à travers la coordination avec les collectivités locales en vue d'édifier les structures sportives et recruter des enseignants spécialisés". Le président de l'ISF a également évoqué "l'organisation des premiers jeux scolaires africains en Algérie", une démarche "que nous voulons et que nous concrétiserons avec plaisir, tant elle nous offrira l'opportunité de promouvoir nos relations avec l'Algérie aux fins de développer le sport scolaire".

R.S

FOOT/ COUPE DE LA LIGUE "RÉSERVE"

La finale JS Kabylie - ES Sétif, le 10 mai au stade Salem Mabrouki de Rouiba

La finale de la Coupe de la Ligue catégorie "Réserve" édition 2023/2024, opposant l'ES Sétif à la JS Kabylie, se déroulera le vendredi 10 mai 2024 à 16h30 au stade

Salem Mabrouki de Rouiba, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP). La JSK s'est qualifiée pour la finale de la deuxième édition de la Coupe de la Ligue "Réserve" en dominant le

CS Constantine sur le score de 3 à 1, tandis que l'ES Sétif a écarté le MC Oran (1-0). Pour rappel, le tenant du trophée est le MC Alger, vainqueur de la première

édition disputée la saison dernière, après sa victoire en finale face au CR Belouizdad (1-1, aux t.a.b : 6-5), au stade Omar Benrabah de Dar El-Beïda.

R.S

RUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE : MS 11 A
DAÏRA : D'AIN ELMELH
COMMUNE DE SIDI M'HAMED
NIF : 0984228385038216

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 03/2024

Le P^oAPC de SIDI M'HAMED lance un appel d'offre national ouvert pour :

* Réalisation d'un forage à Ain sidi m'hamed

Les sociétés qualifiées et intéressées par cet appel peuvent rapprocher auprès des PAPC bureau des marchés publics Pour retirer le cahier des charges contre un paiement de la somme de 2000 DA

les pièces jointes Doivent être incluses au dossier selon la réglementation en vigueur:

01) dossier de candidature:

01- Déclaration de candidature remplie, paraphée, datée et signée

02- Délégation de probité remplie, signée, cachetée et datée

03- une copie du statut (pour les personnes morales)

04- Documents relatifs à la délégation qui permet pour les personnes nécessitant l'institution

05- Copie de certificat de qualification et classification domaine hydraulique

(catégorie 02 et plus) (copie)

06 - la liste du matériel avec pièces justificatif (cartes grises+ certificat d'assurance) (copie)

07- la liste des ressources humaines encadrant avec preuves (diplôme et affiliation CNAS

02) Offre technique:

01- la déclaration de souscrire remplie, signée, paraphée et datée

02 - planning d'exécution des travaux

03- Chaque document permettra d'évaluer la proposition technique: note technique apologétique

04- cahier des charge, signé, paraphé et daté. il contient la dernière page sur les mots - lu et accepté- écrite par la main

Conformément à l'article 49 Du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant la réglementations des marchés publics et délégations de service publics.

03) offre financier :

01- la lettre de soumission remplie, paraphée, datée et signée

02- le bordereaux des prix unitaires datée, signés et paraphé

03- le devis quantitatif et estimatif signé, daté et paraphé

Les offres de candidature et techniques et financières doivent être déposées dans trois enveloppes

différentes portant une seule expression.

Enveloppe 01- dossier de candidature + Enveloppe 02- offre technique+ Enveloppe 03- offre financier

Les trois enveloppes doivent être déposées au niveau du bureau des marchés dans un enveloppe

extérieure Fermé et anonyme ne porte que l'expression :

il ne s'ouvre que par le comité d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC L'EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES N° 03/2024

projet:.....

la durée de préparation des offres est fixé au (15) jours à compter de la date première publication de l'avis d'appel d'offres

dans les journaux nationaux ou au BOMOP.

La date limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la préparation des offres avant 13:00 m au siège d'APC.

Si le dernier jour de la durée de la préparation des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos, il est fait

prorogation le délai de préparation des offres au jour ouvrable suivant au mêmes honoraires.

Les candidats ou les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de dépôt des

offres à 13:00 au sièges de la commune.

les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de (90) jours à compter de la limite de dépôt des

offres.

Sidi M'hamed L.C.....2024.....2..4....

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU

NIF : 41000600016020

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES N°...34.../DRE/WA/2024.**

La Direction des Ressources en Eau de la Wilaya d'Alger lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales portant :**Renouvellement des équipements des forages à l'arrêt.**

Le cahier des charge remis sur la base de la vérification de la qualification activité principal Hydraulique en cours de validité :

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

- Ayant une qualification activité principal hydraulique de catégorie 05 ou plus ,activité principal hydraulique,code **34.303 et 34.709.**

-Avoir réalisé au moins un projet similaire.

-Disposer au minimum un appariel de forage au nom du soumissionnaire

- Un chiffre d'affaire minimum moyen des trois dernières années : 2020-2021 et 2022 de 8.000.000.00 DA.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou le soumissionnaire ou leurs représentants désignés à cet effet et cela conformément aux dispositions de l'article 63 du décret présidentiel n°15.247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges à partir de la

1^{ère} parution du présent avis dans la presse contre paiement au niveau du trésor de la Wilaya d'Alger de la somme

De cinq mille 5000,00 DA auprès de la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya d'Alger sise à l'adresse

suivante :

D.R.E/W.A IMMEUBLE PEPINIERE - RN 5 CINQ MAISONS

EL-HARRACH ALGER

Le paiement du cahier des charges se fera sur la présentation d'un bon de paiement au niveau du trésor de la

Wilaya d'Alger délivré par la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya d'Alger.

Les offres doivent comprendre les pièces exigées dans le cahier des charges telque la déclaration de candidature,

le certificat de qualification en vigueur, les bilans, l'encadrement clé et le matériel prévu pour le projet

etc.....(pour la liste détaillée se référer à l'article 8 du cahier des charges).

Les offres doivent être déposées à la DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA D'ALGER

sous pli cacheté avec mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

appel d'offres N°...34.../DRE/WA/2024 :

Renouvellement des équipements des forages à l'arrêt.

La durée de préparation des offres est fixée à (21 jours) à compter de la date de la 1^{ère} publication de l'avis

d'appel d'offres dans le BOMOP, la presse ou le portail des marchés publics.

Le jour de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à

12h 00mn, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est

prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture en séance publique des plis en-présence de l'ensemble des soumissionnaires, aura lieu à la Direction

des Ressources en Eau de la Wilaya d'Alger, le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14h00 mn.

Durée de validité des offres : Les offres seront valables pour une durée qui correspond à la durée de

préparation des offres augmenté de 03 mois.

Espace
réservé
à la pub

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

Un bain de sang se prépare à Rafah

Malgré les appels du monde entier, y compris leurs alliés les plus zélés, le gouvernement de l'entité sioniste se prépare pour attaquer la ville de Rafah dans le sud de la bande de Ghaza où s'entasse plus de 1 millions palestiniens dans campements de fortune.

L'armée sioniste a appelé, hier, les Gazaouis présents dans l'est de la ville de Rafah, à rejoindre des « zones humanitaires élargies », a-t-elle fait savoir dans un communiqué. « Les appels à se déplacer temporairement vers la zone humanitaire seront transmis via des affiches, des messages SMS, des appels téléphoniques et des diffusions médiatiques en arabe », a-t-elle précisé sur X. Un habitant de Rafah a déclaré à l'AFP que certains avaient reçu des messages vocaux les invitant à partir et des SMS avec une carte leur indiquant où se rendre. L'armée assure dans son communiqué avoir « élargi la zone humanitaire à Al-Mawasi », à une dizaine de kilomètres de Rafah, où sont installés notamment « des hôpitaux de campagne, des tentes et un volume croissant de nourriture, eau, médicaments et autres ». D'autres habitants citent des tracts largués dans la matinée sur les quartiers est de Rafah, avertissant que quinze reste « dans la zone met en danger sa vie et celle de sa famille ».

Craignant un bain de sang parmi les civils, les capitales et organisations internationales s'opposent à l'opération annoncée.

« Nous appelons l'administration américaine à intervenir pour empêcher ce massacre, dont nous avertissons qu'il aura des répercussions dangereuses », a annoncé de son côté la présidence de l'Autorité palestinienne, citée par l'agence de presse officielle palestinienne WAFA, précisant multiplier les discussions « intensives » avec ses partenaires internationaux à ce sujet.

« Nous avons fait clairement part au gouvernement israélien de notre point de vue sur une invasion terrestre majeure de Rafah, et le président parlera au premier ministre [israélien] aujourd'hui », a annoncé un porte-parole du Conseil national de sécurité de la Maison Blanche, lundi.

Le gouvernement allemand a appelé de son côté à ne pas mettre en péril les discussions sur une possible trêve. « Toutes les parties doivent faire un maximum d'efforts afin d'arriver à une situation où les habitants de Gaza peuvent être approvisionnés le mieux possible en biens humanitaires et où les otages peuvent être libérés », a déclaré un porte-parole du ministère des affaires étrangères allemand Kathrin Deschauer. Dans la foulée, la France a rappelé « sa ferme opposition à une offensive israélienne sur Rafah (...) »

Josep Borrell : C'est inacceptable
Le haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell, a qualifié, lundi, d'inacceptable l'ordre donné par l'entité sioniste aux Palestiniens, vivant dans l'est de Rafah, de se déplacer en prévision d'une attaque terrestre.



« Les ordres d'évacuation (donnés par l'entité sioniste) aux civils de Rafah laissent présager le pire : davantage de guerre et de famine. C'est inacceptable », a déclaré Borrell dans un message publié sur la plateforme X. L'entité sioniste « doit renoncer à une offensive terrestre », a écrit Borrell.

« L'UE, avec la communauté internationale, peut et doit agir pour empêcher un tel scénario », a-t-il ajouté.

Dans un précédent message publié plus tôt lundi sur X, le responsable européen a appelé à la mise en œuvre de la résolution 2728 du Conseil de sécurité de l'ONU exigeant un cessez le feu dans la bande de Ghaza.

L'INQUIÉTUDE DES ONG

Des ONG ont exprimé, hier, leur inquiétude face à l'invasion attendue de Rafah. « Du point de vue humanitaire, il n'existe aucun plan crédible », a déclaré Bushra Khalidi, directrice du plaidoyer pour Oxfam dans les territoires palestiniens. Elle a dit qu'elle ne pouvait « pas imaginer que l'attaque contre Rafah puisse avoir lieu » se demandant où iront les Palestiniens déplacés « alors que la plupart de leurs environs auront été réduits en morts et en décombres ».

De son côté, Osama Al-Kahlout, du Croissant-Rouge palestinien à Ghaza, cité par des médias, a déclaré que « les zones désignées pour l'évacuation abritent actuellement quelque 250 000 personnes, dont beaucoup ont déjà été déplacées d'autres zones de la bande de Ghaza ».

Pour l'ONG Save the Children, « le temps est compté pour protéger les enfants de Rafah, dernier refuge (pour environ 1,2 million de

personnes selon l'Organisation mondiale de la santé) ».

« L'incursion annoncée mettra non seulement en danger la vie de plus de 600 000 enfants, mais au mieux perturbera et au pire provoquera l'effondrement de l'aide humanitaire qui lutte actuellement pour maintenir en vie la population de Ghaza », selon Save the Children.

L'assaut sioniste annoncé à Rafah « pourrait conduire à la phase la plus meurtrière de ce conflit, infligeant d'horribles souffrances aux civils déplacés dans la région », a déclaré le secrétaire général du Conseil norvégien pour les réfugiés, Jan Egeland

L'UNRWA AFFIRME QU'ELLE NE QUITTERA PAR CETTE VILLE

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine au Proche-Orient (UNRWA) ne quittera pas Rafah, a affirmé l'agence, lundi, au moment où les forces sionistes ont commencé à déplacer quelques 100.000 personnes de cette ville du sud de la bande de Ghaza en prévision d'une offensive terrestre de grande ampleur. « Une offensive à Rafah entraînerait davantage de souffrances et de morts parmi les civils. Les conséquences seraient dévastatrices pour 1,4 million de personnes », a-t-il averti sur la plateforme X, soutenant que « l'UNRWA n'évacue pas ».

L'agence onusienne a assuré, à ce titre, qu'elle « maintiendra sa présence à Rafah aussi longtemps que possible et continuera à fournir une aide vitale à la population ».

Un porte-parole de l'armée sioniste a annoncé, lundi, qu'environ 100.000 personnes

de l'est de la ville de Rafah sont concernées, « dans l'immédiat », par l'opération de déplacement des civils, en violation du droit international humanitaire qui interdit les transferts forcés de population.

Pour sa part, Louise Wateridge, chargée de communication auprès de l'UNRWA a écrit sur X qu'il fait « très humide à Rafah ce matin, alors que 1,4 million de personnes attendent nerveusement des informations ».

« La peur est omniprésente parmi la population, dont la moitié est constituée d'enfants », a-t-elle ajouté.

NÉGOCIATIONS DANS L'IMPASSE

Selon l'Organisation des Nations unies, environ 1,2 million d'habitants, en majorité poussés là par les combats, s'entassent dans Rafah, localité de la lisière sud de la bande de Gaza. L'armée israélienne a continué de frapper le territoire palestinien en début de nuit de lundi à mardi, faisant seize morts au sein de deux familles à Rafah et ses environs dans le sud de la bande de Gaza. Dans un tweet, l'agence de l'ONU chargée de l'aide aux réfugiés palestiniens (UNRWA) a fait savoir qu'elle refusait d'évacuer : « Une offensive israélienne à Rafah signifierait davantage de souffrances et de morts parmi les civils. (...) L'agence maintiendra une présence à Rafah aussi longtemps que possible et continuera à fournir une aide vitale aux personnes ».

Les efforts en vue d'une trêve à Ghaza sont dans l'impasse. Une impasse dont les médiateurs internationaux doivent tenter de sortir, lundi, lors d'une « réunion d'urgence » au Qatar après sept mois de guerre.

Synthèse : R.I

GHAZA

Des experts de l'ONU dénoncent les violences sexuelles de l'armée sioniste

Des experts de l'ONU ont condamné hier dans un communiqué les violences commises par l'armée sioniste contre les femmes et les enfants à Ghaza, depuis le début de l'agression sioniste, y compris des violences sexuelles et des disparitions forcées.

« Nous sommes consternés par le fait que les femmes soient la cible d'attaques aussi vicieuses, aveugles et disproportionnées » par l'entité sioniste, qui « ne ménage apparemment pas ses efforts pour détruire leur vie et les priver de leurs droits humains fondamentaux », ont déclaré dans le communiqué sept

Rapporteurs spéciaux.

Ces experts -dont la Rapporteuse spéciale l'ONU sur les territoires palestiniens occupés Francesca Albanese interdite d'entrée dans les territoires palestiniens par l'entité sioniste - sont mandatés par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU mais ne s'expriment pas en son nom.

Les experts de l'ONU soulignent que la destruction massive de logements à Ghaza et les conditions de vie précaires dans les tentes ont un impact disproportionné sur les femmes et les filles, notamment sur leur sécurité et leur vie privée.

« Les femmes enceintes et allaitantes continuent d'être traitées de façon effroyable, avec le bombardement direct des hôpitaux et le refus délibéré de l'accès aux établissements de soins de santé par des snipers (sionistes), combinés au manque de lits et de ressources médicales », indiquent aussi les experts.

Ils affirment qu'environ 50.000 femmes palestiniennes enceintes et 20.000 nouveau-nés courent des « risques inimaginables ». « Plus de 183 femmes accouchent chaque jour sans que leur douleur puisse être soulagée, tandis que des centaines de bébés sont

morts à cause du manque d'électricité pour alimenter les incubateurs », ont-ils ajouté. Ils se disent également consternés par des informations faisant état d'agressions et de violences sexuelles contre les femmes et les filles, « notamment contre celles détenues par les forces sionistes ». Citant des rapports de l'ONU, les Rapporteurs font état également de femmes et de filles victimes de disparitions forcées. Ils affirment également que les forces d'occupation ont détruit la plus grande clinique de fertilité de Ghaza, qui conservait des embryons.

R.I

TÉLÉ

VISION



france.2 Disparition inquiétante



21h10

Ludovic et Ophélie Minghetti rendent visite à leur fils Elouan, hospitalisé pour des troubles sévères de l'alimentation. Après avoir vu le médecin, ils découvrent que leur fils a disparu de sa chambre.

M Piège de cristal



21h10

John McClane, policier à New York, vient passer Noël à Los Angeles avec son épouse Holly dont il est séparé, dans l'espoir de se réconcilier.

CANAL+ CINÉMA Baghead



21h55

Iris Lark est dans une situation financière difficile quand elle apprend que son père, Owen, avec lequel elle n'entretenait plus de rapports depuis des années.

C 8 Amélie au pays des Bodin's



21h20

La petite Amélie, qui aurait pu naître à Paris, d'un père président de la République, et vivre une existence digne d'un conte de fées, est finalement née chez les Bodin, en pleine campagne.

W9 Nos jours heureux



21h10

Vincent Rousseau dirige pour la première fois une colonie de vacances. Dès le départ en train, les enfants sont ingérables : l'une a perdu sa valise, l'autre assomme tout le monde de questions.

TFX La mort dans la peau



21h05

Ancien tueur à gages, Jason Bourne vit depuis deux ans à Goa, sous une fausse identité et avec Marie. Traqué par de nombreux ennemis, le couple se méfie de tout le monde.

6ter NCIS



21h10

Toute l'équipe est mobilisée pour retrouver Harper Dearing, PDG d'une multinationale devenu terroriste, qui a fomenté les différentes attaques dont la Marine a été la cible.

Rihanna : ses enfants la rendent meilleure et donnent un sens nouveau à sa vie



Depuis qu'elle est devenue mère, Rihanna n'est assurément plus la même femme. En effet, être à la fois maman, femme d'affaires à succès, actrice et superstar de la pop exige une discipline de fer, mais aussi d'aller à l'essentiel. C'est en cela que RZA, 23 mois, et Riot Rose, huit mois, tous deux, la rendent meilleure sur tous les plans.

"Ils donnent un but à tous les aspects de ma vie", a confié Rihanna. "Tout doit être intentionnel et tout doit en valoir la peine, surtout lorsque cela m'éloigne d'eux."

Il y a quelque temps, Rihanna confiait au même média son désir d'avoir au moins une fille. Pour autant, elle est très heureuse d'être la mère de deux petits garçons et n'aurait rien contre le fait d'en avoir d'autres. "Je me sens vraiment bien à l'idée d'être la maman de garçons", a-t-elle assuré.

En mars dernier, la chanteuse barbadienne a révélé ce qu'elle aimait le plus dans la maternité. "Les enfants viennent au monde avec leur propre individualité et leur sincérité, sans logique ni conformité, ce qui vous donne généralement l'impression de devoir vous intégrer dans un certain groupe. C'est vraiment beau à voir et je veux continuer à les aider à naviguer là-dedans et m'assurer qu'ils savent qu'ils peuvent être qui ils veulent", a déclaré Rihanna.

Récemment, lors de sa dernière apparition publique, Rihanna qui est aujourd'hui à la tête d'un empire commercial grâce à sa marque Fenty Beauty, s'est confiée sur le nouvel album qu'elle prépare. Un disque que les fans attendent depuis des années.

Quotidien National d'Information
Édité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH

Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

MOIS DU PATRIMOINE 2024

Le 9^e Festival de la création féminine célèbre les costumes et les bijoux authentiques

Du 9 au 17 mai, le Palais de la Culture Moufdi-Zakaria abritera le 9^e Festival national de la création féminine qui se tiendra sous le thème "Costumes et bijoux, legs culturel à travers l'histoire" qui célébrera les costumes et les bijoux algériens traditionnels authentiques.

Cette édition, organisée dans le cadre du mois du patrimoine (18 avril - 18 mai), selon le commissaire du Festival, Sid Ali Benmerabet, tend à mettre en avant le savoir-faire à même de préserver notre patrimoine immatériel et notre identité, notamment face aux tentatives malveillantes visant à s'emparer des composantes de notre patrimoine culturel et identitaire, dont l'habit traditionnel et les bijoux.

Organisée sous la supervision du ministère de la Culture et des Arts, cette édition verra la participation d'une cinquantaine d'artisanes et stylistes venues de plusieurs wilayas, dont Oran, Constantine, Tlemcen, Blida et Tamanrasset, pour montrer leur savoir-faire et leur contribution à la sauvegarde du patrimoine et de l'identité nationale.

L'ouverture de cette 9^e édition sera marquée par une présentation artistique mettant en avant les différents éléments du patrimoine algérien, dont le Haïk et la Melhfa, et le patrimoine culturel palestinien, à travers des costumes, des bijoux et des chansons traditionnelles en solidarité avec le peuple palestinien à Gaza, qui subit un génocide sioniste barbare depuis le 7 octobre 2023.

Cette édition sera marquée par les interventions de chercheurs spécialisés sur l'histoire du costume traditionnel algérien dans toute sa composante, sachant que la première étape pour préserver et défendre cette mémoire patrimoniale est de connaître le parcours historique des costumes et des bijoux algériens et d'encourager la recherche dans ce domaine en rassemblant et en documentant les données et les preuves historiques.

Le Festival se distinguera également par



une exposition académique retraçant l'origine et l'histoire du costume traditionnel algérien dans toute sa diversité afin de préserver ce patrimoine immatériel.

Pour la première fois, des porteurs de projets (startups) activant dans le domaine du prêt à porter et de la mode seront associés à l'événement, outre la création d'une plateforme numérique baptisée "be djazairi" (sois Algérien) qui permettra au Festival de regrouper les données des institutions concernées par la promotion du patrimoine culturel national.

Le public aura l'opportunité de découvrir l'exposition interactive des artisans participants, illustrant l'évolution du costume traditionnel algérien à travers les différentes périodes historiques. Un défilé de mode et d'accessoires sera également organisé, ainsi qu'un espace pédagogique dédié aux enfants pour leur faire connaître les habits traditionnels algériens tels que le Burnous, la Melhfa, le Haïk, le Caftan et la Chedda de Tlemcen.

Des visites seront également organisées au profit des élèves des établissements scolaires pour leur permettre de découvrir cette richesse patrimoniale.

Le Festival offre également un espace dédié aux créateurs, présentant des créations vestimentaires modernes conçues et confectionnées par des stylistes talentueuses de différentes wilayas, inspirées des costumes traditionnels. Des ateliers interactifs et dynamiques animés par des artisans dans le domaine de fabrication de bijoux, de vêtements, de broderie et autres domaines sont également proposés.

Le Festival national de la création féminine, dont la première édition a eu lieu en 2010, a pour objectif de faire connaître les créations et les innovations des femmes algériennes de différentes wilayas dans divers domaines de l'artisanat ainsi que leur rôle crucial dans la transmission de ce patrimoine et la préservation de l'identité algérienne.

R.C

Création et délimitation du secteur sauvegardé de la vieille ville de Mazouna : Publication du décret exécutif

Le décret exécutif portant création et délimitation du secteur sauvegardé de la vieille ville de Mazouna dans la wilaya de Relizane, a été publié dans le dernier numéro du Journal officiel.

Dénoté "Vieille ville de Mazouna", ce secteur sauvegardé dans la wilaya de Relizane a été créé en application des dispositions de l'article 42 de la loi n 98-04 du 15 juin 1998, relative à la protection du patrimoine culturel. La vieille ville de Mazouna, où plusieurs périodes historiques se sont succédées, se caractérise par un riche tissu urbain islamique où se trouvent les monuments composant la ville islamique ottomane, qui a été construite avec des matériaux puisés de l'environnement naturel.

Outre les valeurs historiques et architecturales qu'elle recèle, cette ville a joué un rôle très important dans le domaine de la science et de la pensée, grâce à ses savants qui ont contribué à l'écriture de l'histoire de cette région. Le secteur sauvegardé de la vieille ville de Mazouna constitue une place publique menant vers cinq (5) quartiers, à savoir : la Casbah, Boumataâ, Ouled Sayah, Boudheloul et celui de Tays-

saret. Il renferme des mosquées telle que celle de « Sidi Aïssa Ouazzouz », un ensemble de mausolées, de murailles, de sources d'eau, de maisons avec une cour intérieure à ciel ouvert appelée « Wast Eddar », ou le patio, ainsi que des « hammamat » symbolisant l'attachement aux traditions et aux coutumes ancrées chez les habitants de cette ville.

D'une superficie de plus de trente-six hectares, le secteur sauvegardé de la Vieille ville de Mazouna est délimité conformément au plan annexé à l'original de ce dé-

cret exécutif par, Oued Boumataâ au Nord, Oued Taysasset au Sud, Chaâba et Oued Boumataâ à l'Est, Oued Tamda au Sud Ouest, ainsi qu'au Nord Ouest par, Oued Tamda, le bassin de Tamda, l'école primaire «El Hbib Ben Keddache» et le bureau des fils des Chouhada.

Les coordonnées géographiques du secteur sauvegardé de la «Vieille ville de Mazouna» sont fixées par le système de positionnement mondial, conformément à un tableau précis, annexé à ce décret exécutif.

R.C

Sept prix pour "David di Donatello", pour "lo capitano"

La 69^e édition du David di Donatello a récompensé "I Captain" de Matteo Garrone comme meilleur film et réalisateur. Paola Cortellesi triomphe en tant que meilleure actrice et meilleur scénario pour "There's Still Tomorrow". Prix pour l'ensemble de leur carrière pour Milena Vukotic et Giorgio Moroder.

Emanuela Fanelli a remporté le prix David di Donatello de la meilleure actrice dans un second rôle pour le film "C'è ancora domani" et l'acteur Elio Germano a remporté le prix du meilleur acteur dans un second rôle pour "Palazzina LAF", le film réalisé et interprété par Michele Riondino (ici dans son premier film). Le Prix David di Donatello du meilleur scénario original a été décerné au film "C'è ancora domani", décerné à Furio Andreotti, Giulia Calenda et Paola Cortellesi.

Le grand Vincenzo Mollica a reçu le prix David Special 2024. Journaliste, écrivain, auteur, présentateur de télévision et de radio, Mollica a fait la chronique du monde du showbiz en Italie pendant plus de 40 ans.

Le film "Rapito" a remporté le prix David di Donatello dans la catégorie Meilleur scénario non original. Les prix ont été décernés à Marco Bellocchio et Susanna Nicchiarelli.

Diodato a reçu le prix David di Donatello de la meilleure chanson originale pour la chanson "La mia terra" du film "Palazzina LAF" de Michele Riondino.

La meilleure actrice dans le rôle principal a été désignée Paola Cortellesi pour le rôle de Deia dans "C'è ancora domani".

Le prix David di Donatello 2024 du meilleur film a été attribué à Paolo Carnera pour "lo capitano" de Matteo Garrone.

Eleonora Giorgi a remis le prix à Michele Riondino pour le rôle principal de son premier film "Palazzina LAF".

Matteo Garrone a été choisi comme meilleur réalisateur pour "lo capitano" et le prix du meilleur producteur a été attribué à Archimède, Rai Cinema, Pathé, Tarantula.

Le Prix David di Donatello du meilleur film international a été remis par Isabella Rossellini à la réalisatrice Justine Triet pour "Anatomie d'une chute".

R.C

The Fall Guy, avec Ryan Gosling, en tête du box-office nord-américain

The Fall Guy, avec un Ryan Gosling, est arrivé en tête du box-office nord-américain pour son premier week-end de sortie. Le long-métrage de David Leitch, librement inspiré d'une série télévisée des années 1980 ("L'homme qui tombe à pic"), montre l'acteur canadien en cascadeur chevronné qui doit se remettre d'une grave blessure contractée lors d'un tournage afin de sauver une ancienne conquête, incarnée par la Britannique Emily Blunt, d'une menace mystérieuse mais bien réelle.

Sorti vendredi, il a depuis accumulé 28,5 millions de dollars de recettes dans les salles de cinéma des États-Unis et du Canada - un montant néanmoins plutôt faible comparé à ses quelque 130 millions d'USD de budget, estiment des analystes. En deuxième débarque, depuis le côté obscur de la force, Star Wars: la Menace fantôme avec 8,1 millions pour un repassage dans les salles obscures, 25 ans après la sortie originelle du film de George Lucas.

Sur la 3^e marche du podium figure, avec 7,6 millions, le film qui était en tête la semaine passée : Challengers, porté par la star américaine Zendaya. L'actrice et chanteuse de 27 ans incarne dans ce drame subversif un prodige du tennis au centre d'un triangle amoureux, dans lequel rivalité, amitié et amour s'entremêlent.

C'est un film d'horreur qui se place en 4^e place, Les cartes du mal, avec 6,5 millions d'USD de recettes - malgré de mauvaises critiques, c'est un chiffre plutôt bon, eu égard à son budget de 8 millions.

Le long-métrage Godzilla x Kong: le Nouvel Empire le suit, avec 4,5 millions d'USD. Le film voit l'immense reptile et le célèbre gorille combattre cette fois côte à côte.

AFP

Mort à 87 ans de l'Américain Frank Stella, figure du minimalisme

Frank Stella, peintre américain devenu une figure de l'art américain d'après-guerre, notamment avec ses premières œuvres minimalistes, est décédé à l'âge de 87. Il avait lancé sa carrière en réalisant des peintures contrastant avec l'expressionnisme abstrait de l'époque, avec peu de couleurs. Ses premiers travaux comprenaient une série de peintures "à rayures", de grandes

œuvres aux lignes noires précises sur une toile vierge, qui ont fait fureur dans le monde de l'art américain, et au-delà.

Frank Stella a été reconnu comme un artiste américain majeur avant d'avoir 25 ans et a poursuivi sa carrière pendant plus de six décennies. Il a exploré par la suite la couleur et la forme, réalisant occasionnellement des peintures de forme irrégulière avec des mo-

tifs géométriques. Dans les années 1970 et 1980, Stella se tourne de plus en plus vers les œuvres tridimensionnelles, incorporant de l'aluminium et de la fibre de verre dans ses œuvres, avant d'exécuter des sculptures monumentales. Le musée d'Art moderne de New York lui a consacré deux rétrospectives en 1970 et 1987.

N.C

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 922

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition.- Près de Manzano. 5 Siffleur.- Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot...- Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome.- Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent.- Vertisol. 9 Parleriez trop...- Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis.- Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit.- Hitler au théâtre, pendu par les pieds! 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyracothérium, il y a fort longtemps, par exemple.- De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche.- Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains.- Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 922

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes.- Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano?- Aller ensemble. 6 Ville togolaise.- H. 7 Se plia un peu.- Lucet au son. 8 Rivière brésilienne.- Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles.- Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera.- L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine.- Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres!- En noir et blanc ou en Écosse.- Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie.- Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur.- Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

WILAYA DE TIPAZA
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
CITE ADMINISTRATIVE - TIPASA-
NIF : 416024000042159

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 21/2024

La direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de Tipaza, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des : **Travaux d'Amélioration Urbaine, SITE: Front de Mer Cherchell**

Toutes les entreprises intéressées et disposant des capacités suivantes :

***Capacités techniques** : Ayant réalisée au moins un projet (Travaux de Voirie ou Aménagement extérieur ou VRD ou Amélioration urbaine) justifié par des attestations de bonne exécution des travaux de voirie ou aménagement extérieur qui doivent être délivrés par des maîtres d'ouvrage publics, et doivent être accompagnés par des PV de réception définitive.

IMPORTANT :

* Seul les attestations de bonne exécution qui sera prise en considération.
***Capacités financières** : Ayant un minimum **chiffre d'affaires** moyen durant les 03 (Trois) dernières années supérieur ou égal à : 7 000 000,00 DA (justifiés par les bilans des Trois dernières années ou C20 visées par les impôts).

***Capacités professionnelles**: Ayant un certificat de qualification et classification professionnelle de catégorie Trois (03) et plus spécialisée en Travaux Publics ou Bâtiment, (comme activité principale) en cours de validité.

- > Le soumissionnaire doit obligatoirement joindre un planning des travaux cacheté et signé par ces soins, comprenant un système de travail posté en continu 3x8 heures
 - > Le délai dépassant 02 mois aura la note 00 points
- > Si le délai proposé par le soumissionnaire dépasse 02 mois, le délai du marché qui sera pris en considération est celui fixé par le maître de l'ouvrage (02 mois).

Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'urbanisme, de l'architecture, et de la construction sise à cité administrative wilaya de Tipaza.

Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné.
La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours, à compter de la date de la première parution du présent avis dans le premier journal ou le BOMOP à 13 h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixé au 15^{ème} jour à compter de la date de la première parution du présent avis dans le premier journal ou le BOMOP à 13 h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date et l'heure limite de dépôt des offres sera prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres doivent être déposées au niveau de la direction de l'urbanisme, de l'architecture, et de la construction de la wilaya de Tipaza sise à cité administrative - Tipaza et doivent comporter un dossier de candidature, offre technique, et offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence, l'objet de l'appel d'offre

ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention suivante :

*A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS
ET D'EVALUATION DES OFFRES*

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° : 21/2024

PROJET: TRAVAUX D'AMELIORATION URBAINE
SITE: FRONT DE MER CHERCHELL

A- LE DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Une déclaration de candidature cachetée et signée.
- Casier judiciaire en cours de validité.
- Extrait de rôle apuré ou jointe à un calendrier.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés (SARL, EURL, SNC).
- Mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATH.
- Le numéro d'immatriculation fiscale NIF.
- Copie de registre de commerce.
- Une déclaration de probité cachetée et signée.
- Les statuts pour les sociétés (SARL, EURL, SNC).
- L'attestation de classification et qualification professionnelle.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- **Capacités techniques**: Ayant réalisée au moins un projet (Travaux de Voirie ou Aménagement extérieur ou VRD ou Amélioration urbaine) justifié par des attestations de bonne exécution qui doivent être délivrées par des maîtres d'ouvrage publics.

IMPORTANT :

- * Seul les attestations de bonne exécution qui sera prise en considération.
- **Capacités financières** : Ayant un minimum **chiffre d'affaires** moyen durant les 03 (Trois) dernières années supérieur ou égal à : 7 000 000,00 DA (justifiés par les bilans des Trois dernières années ou C20 visées par les impôts).
- **Capacités professionnelles**: Ayant un certificat de qualification et classification professionnelle de catégorie Trois (03) et plus spécialisée en Travaux Publics ou Bâtiment, (comme activité principale) en cours de validité.

Le soumissionnaire doit obligatoirement joindre un planning des travaux cacheté et signé par ces soins, comprenant un système de travail posté en continu 3x8 heures

Le délai dépassant 02 mois aura la note 00 points

Si le délai proposé par le soumissionnaire dépasse 02 mois, le délai du marché qui sera pris en considération est celui fixé par le maître de l'ouvrage (02 mois).

B- L'OFFRE TECHNIQUE :

- 1- Une déclaration à souscrire cachetée et signée.
- 2- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : une mémoire technique justificative et tout autre document exigé (Si la mémoire technique n'est pas remise, n'est pas remplie (les informations concernant les moyens humains, matériels), non signée et non cachetée par le soumissionnaire son offre sera rejetée directement).
- 3- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- 4- Planning des travaux.

C- L'OFFRE FINANCIERE :

- 1-La lettre de soumission cachetée et signée.
 - 2-Le bordereau des prix unitaire (BPU).
 - 3-Le détail quantitatif et estimatif (DQE).
 - 4-La décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF).
- Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu au siège de la direction de l'urbanisme, de l'architecture, et de la construction de la wilaya de TIPAZA qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 13 h30 mn. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les entreprises resteront engagées par leurs offres pendant une période équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de 90 jours à compter de la date d'ouverture des offres.

NB : Les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles ; en cours de validité.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme Et de la Ville
Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture
Et de la Construction de la Wilaya de Tindouf
Service de l'Architecture et de la Construction



وزارة السكن والعمران والمدينة
مديرية التعمير، الهندسة المعمارية والبناء
ولاية تيندوف
مصلحة الهندسة المعمارية والبناء

NIF : 096237019011433

MISE EN DEMEURE N°01

SUITE AU RETARD CONSIDERABLE ENREGISTRE DANS L'EXECUTION DES TRAVAUX DU MARCHE DE REALISATION DU LOT N°02 : REALISATION DES TRAVAUX DE VRD MICRO ZONE D'ACTIVITE TINDOUF 02 , L'ENTREPRISE SARL GROUPE SALMI EST MISE EN DEMEURE POUR RENFORCER LE CHANTIER EN MOYENS MATERIELS ET HUMAINS DANS UN DELAI DE 08 JOURS A COMPTER DE LA PREMIERE PARUTION DE CETTE MISE EN DEMEURE, FAUTE DE QUOI LES MESURES COERCITIVES SERONT PRISES A SON ENCONTRE.

Espace
réservé
à la pub

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTELEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 922

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition.- Près de Manzano. 5 Siffleur.- Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot...- Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome.- Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent.- Vertisol. 9 Parleriez trop...- Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis.- Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit.- Hitler au théâtre, pendu par les pieds! 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyracothérium, il y a fort longtemps, par exemple.- De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche.- Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains.- Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 922

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes.- Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano?- Aller ensemble. 6 Ville togolaise.- H. 7 Se plia un peu.- Lucet au son. 8 Rivière brésilienne.- Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles.- Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérea.- L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine.- Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres!- En noir et blanc ou en Écosse.- Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie.- Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur.- Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

TIPASA

Coupeure d'électricité aujourd'hui à Attatba et Sidi Semiane

Une coupeure d'électricité interviendra aujourd'hui dans les communes de Attatba et Sidi Semiane, dans la wilaya de Tipasa, en raison de travaux de maintenance du réseau, ont indiqué, hier, les services de la wilaya. L'interruption de l'alimentation en électricité touchera un nombre de quartiers des communes de Attatba et Sidi Semiane, de 9h jusqu'à 16h de la même journée, en raison de travaux de maintenance de la ligne de moyenne tension reliant ces deux communes, a ajouté la même source. Les quartiers concernés par cette coupeure sont Bensaâd, Chelaïta, Tahî, Sefrani et Mellas relevant de Attatba et les quartiers de Sidi Semiane-centre, ainsi que les Douars Tifas, Djilali, El Kantara, Moustefaoui, Ikaidiaane, et Sala, dans la commune de Sidi Semiane.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE VÉTÉRINAIRE À EL HARRACH Inauguration de "la ferme pédagogique"

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a inauguré, hier à l'Ecole nationale supérieure vétérinaire (ENSV), "une ferme pédagogique et un centre de développement de l'entrepreneuriat". S'exprimant à la presse à cette occasion, le ministre a affirmé que l'ENSV est passée d'une école traditionnelle à une école moderne et positive dans l'Algérie nouvelle", à travers la

transformation des connaissances des enseignants et des étudiants en "produits commercialisables". Le ministre a indiqué que les enseignants et les étudiants de cette école étaient en passe de "créer une entreprise économique" qui contribue au développement durable et à la transformation d'idées en "produits commercialisables", soulignant que cet établissement universitaire est devenu "une école de troisième génération", assurant un enseignement et une recherche scientifique, à même de permettre la création d'entreprises économiques. M. Baddari a indiqué que ces actions et ces projets s'inscrivent dans le cadre de la concrétisation de l'engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'ériger l'Université algérienne "en locomotive de développement et d'épanouissement de la société".

LA NATION

Mardi 07 Mai 2024

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
04:02	12:51	16:24	19:53	21:05

Météo

Alger	☀️	23	Tizi Ouzou	☀️	23
Tiaret	☀️	25	Béjaïa	☀️	22
Constantine	☀️	23	Oran	☀️	25

TIZI-OUZOU

Séminaire régional sur la formation en gestion touristique

Un séminaire régional sur la formation des gestionnaires et des enseignants des structures touristiques a été organisé, hier, à Tizi-Ouzou par le ministère du Tourisme et de l'Artisanat (MTA). L'objectif de cette rencontre, abritée par l'hôtel "Beloua" et cofinancée par le ministère et l'Union européenne est, selon les organisateurs, de "présenter et de partager les programmes de formation conçus à la suite d'une analyse des besoins en compétences des personnels

et d'établissements de formation dans le secteur du tourisme". Il vise, également, à "favoriser une compréhension commune des enjeux et des orientations stratégiques pour assurer une formation de qualité en encourageant les échanges constructifs entre les enseignants gestionnaires des établissements et les personnels des direction". Des sessions plénières et des ateliers sont au programme du séminaire qui traite de plusieurs thématiques dont "projet établissement" et le "parcours métiers".

Ce cycle de formation comprend trois séminaires, dont le premier a été abrité par l'Ecole nationale supérieure de tourisme d'Alger et un autre est prévu à l'Ecole nationale d'hôtellerie et de tourisme (INH) de Boussaâda, a fait savoir Nassima Hesses Melbouci, représentante du ministère de tutelle.

ALGER

Démantèlement d'un groupe de malfaiteurs

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé un groupe de malfaiteurs spécialisé dans le cambriolage et saisi une quantité de métal blanc et jaune, a indiqué, hier, un communiqué de ces services. "Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la brigade de police judiciaire relevant de la sûreté de la circonscription administrative de Bouzareah, ont arrêté deux individus, des repris de justice âgés de 39 ans et 40 ans, originaires de la wilaya d'Alger, pour vol qualifié avec circonstances aggravantes (vol commis la nuit, en réunion, avec effraction, en flagrant délit et en récidive)", a précisé la même source.

L'affaire a été enclenchée "suite à une plainte déposée par un indi-

vidu dont le domicile familial a été cambriolé, et où les deux suspects avaient volé des bijoux en métal jaune d'une valeur supérieure à 100 millions de centimes". "Les investigations menées par les éléments de la brigade, sous la supervision du procureur de la République territorialement compétent, ont permis l'identification et l'arrestation des deux suspects en un temps record. A l'issue de la perquisition de leur domicile, une quantité de métal jaune et blanc (parures en or, colliers, boucles d'oreilles et des pierres précieuses) a été saisie, ainsi que des montres à main et des parfums".

Les mis en cause ont été déférés devant le parquet territorialement compétent, selon la même source.

NÂAMA, GHARDAÏA ET DJELFA

Cinq morts et six blessés dans des accidents de la route



Trois personnes ont trouvé la mort et cinq autres ont été blessées dans deux accidents de la route dans les wilayas de Nâama, Ghardaïa et Djelfa. A Nâama, deux personnes sont mortes et une autre a été blessée dans un accident de la route, survenu hier dans la commune de Kasdir (wilaya de Nâama), a indiqué un communiqué de la cellule d'information et de communication du groupe territorial de la gendarmerie nationale.

L'accident s'est produit aux environs de 7h40, suite à une collision entre deux véhicules au niveau d'un chemin communal, reliant les communes de Kasdir (Nâama) et Aricha (Tlemcen), causant la mort sur place d'un homme et d'une fillette et faisant un blessé grave. Ce dernier a été transféré à l'hôpital d'El

Aricha et les corps des deux victimes ont été déposés à la morgue du même hôpital.

A Ghardaïa, une personne a trouvé la mort et deux autres ont été blessées à divers degrés dans un accident de la circulation survenu, hier à Ghardaïa, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

L'accident s'est produit sur le tronçon de la route de contournement de la vallée du M'Zab sur la route nationale RN-1, lorsqu'un camion est entré en collision frontale avec un autre camion circulant dans le sens inverse, faisant un mort sur place et deux blessés souffrant de multiples traumatismes, a précisé la même source.

Le corps de la victime décédée âgée de 46 ans et les blessés (54 et 66 ans) ont été acheminés respective-

ment vers la morgue et les urgences de l'Hôpital "Brahim Tirichine" de Ghardaïa, structure médicale la plus proche du lieu de l'accident. A Djelfa, deux personnes sont décédées et trois autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu dimanche, a-t-on appris des services locaux de la Protection civile.

Les éléments de l'unité secondaire de Djelfa, appuyés par ceux de l'unité principale de la même wilaya, sont intervenus suite à un carambolage de trois véhicules sur l'axe de la RN46 dans son tronçon reliant le chef-lieu de wilaya à la commune de Charef, précisément à l'entrée de la région montagneuse Togursane, a indiqué le chargé de communication à la direction de wilaya de la Protection civile, le lieutenant Abderrahmane Khadher.

TECHNOLOGIES

Plus de 350 millions de vélos électriques en Chine

Le nombre de vélos électriques a dépassé 350 millions en Chine, où 42,28 millions de vélos électriques, au total, ont été fabriqués l'année dernière, indique le ministère chinois de l'Industrie et des Technologies de l'information. Selon le même ministère, plus de 20% de nouveaux vélos électriques fabriqués par les grandes marques du pays sont des modèles alimentés par une batterie au lithium. A par-

tir du 1er novembre de cette année, une série de normes de sécurité obligatoires pour les batteries au lithium utilisées sur les vélos électriques entreront en vigueur en Chine, a annoncé le ministère, qui a élaboré ces normes. Les technologies de la batterie au lithium sûre et à haute efficacité ont été considérées comme un domaine clé pour l'amélioration de l'industrie nationale du vélo au cours des dernières années.

ITALIE

Cinq ouvriers meurent intoxiqués dans une station d'épuration

Cinq ouvriers d'entretien sont morts, hier, en Sicile après avoir inhalé un gaz toxique alors qu'ils menaient des travaux dans une station d'épuration, ont indiqué les pompiers et le maire de la commune. Les victimes effectuaient des travaux d'entretien lorsqu'elles ont commencé à se sentir mal. "Cinq ouvriers sont morts et un sixième a été intubé et transporté à l'hôpital", a confirmé aux médias Giovanni di Giacinto, maire de Casteldaccia, près de Palerme.

"Les pompiers ont extrait les six personnes mais n'ont pu en réanimer qu'une. Un ouvrier est in demne", ont-ils précisé sur le réseau social X.

Selon M. Di Giacinto, les ouvriers auraient respiré du sulfure d'hydrogène, un gaz naturel souvent associé aux usines de traitement des déchets, qui est toxique à des concentrations élevées. Une concentration élevée de ce gaz peut provoquer des problèmes respiratoires, des convulsions, le coma et la mort.